

La résidence d'artistes au CHD Daumezon



DN/Laetitia Delafontaine et Grégoire Niel, *Chlorpromazine*, 2008. Installation dans le cadre de la résidence 2008 au CHD Daumezon. photo : Luc Jennepin

En 2008, une résidence d'artistes dans le domaine des arts plastiques a été mise en place au **CHD Daumezon** (Fleury-les-Aubrais). Elle associe, dans le cadre d'une convention de jumelage le **CHD Daumezon**, le **FRAC Centre** et depuis 2009, l'**École supérieure d'art et de design d'Orléans / IAV**. Ce programme de résidence bénéficie du soutien de la **Région Centre**

et de la **DRAC Centre** et de l'**Agence Régionale d'Hospitalisation Centre**. Cette résidence a pour objet de rendre présente la création au plus près des patients et du personnel hospitalier, de les concerner dans la durée et de leur faire appréhender une démarche de création.

Informations et réservations

Fonds Régional d'Art Contemporain du Centre

Service des publics

Lucy Hofbauer et Gilles Rion

02 38 68 32 25 - publics@frac-centre.fr

www.frac-centre.fr

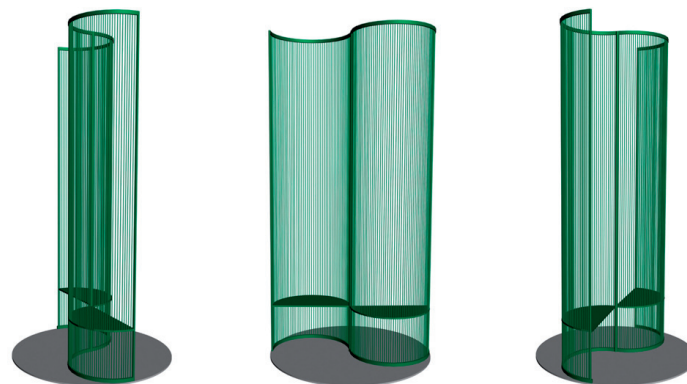
CHD Daumézou

Service Culture-Communication

Mady Andreani

02 38 60 57 20

www.ch-georgesdaumezon45.fr



Dans le cadre de sa résidence au CHD Daumezon, du 15.11.2009 au 05.03.2010

exposition
AÏ KITAHARA

23 avril - 28 mai 2010

FRAC Centre
Orléans

CHD Daumezon
Fleury-les-Aubrais

Vernissage : 05 mai 2010

17h (CHD Daumézou)

18h30 (FRAC Centre)

Entrée libre

Au FRAC Centre

Visites libres

Du lundi au vendredi, de 10h à 12h
de 14h à 18h

samedi et dimanche, de 14h à 18h

Visites commentées

Sur réservation

Du lundi au vendredi, de 09h à 18h

samedi et dimanche, de 14h à 18h

Sans réservation

samedi et dimanche, à 16h

Au CHD Daumezon

Visites

Sur rendez-vous

Aï Kitahara

À travers une oeuvre multiple, où se croisent installations, maquettes et dessins, Aï Kitahara poursuit une réflexion sur l'idée de frontière. Affirmant que « par ses limites, un espace protège en même temps qu'il emprisonne », l'artiste s'attache à représenter cet « entre-deux du dedans et du dehors », ligne visible ou invisible, tant symbolique et psychologique que physique. Souvent, ses oeuvres se donnent au regardeur comme des objets mobiliers afin de traiter de la construction quotidienne de l'espace.

En proposant la matérialisation de territoires détachés de leur ancrage concret, Aï Kitahara crée ainsi de nouveaux espaces, mentaux plutôt que physiques : une « déterritorialisation » à partir de laquelle interroger et repenser l'opposition entre inclusion et exclusion.

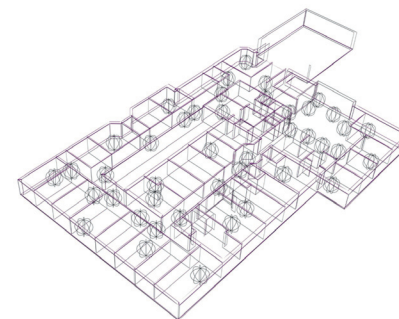
La part la plus récente de son travail traduit un questionnement sur la relation entre art et architecture, plus particulièrement la présentation de l'art dans l'espace architectural. Ses oeuvres, pensées « in situ », jouent sur leur espace de présentation en recomposant et en redéfinissant son architecture.

Née en 1966 à Kanagawa, au Japon, Aï Kitahara a étudié à l'Université d'arts de Musashino (Tokyo, 1990), à l'École des Beaux-Arts de Grenoble, à l'Institut des Hautes Etudes en Arts Plastiques (Paris) et à l'École des Beaux-Arts de Nantes (Post-diplôme, 1994-95). Elle vit et travaille à Paris et à Vallières-les-Grands. Elle a exposé à la Shiseido Gallery (Tokyo, 2007), au Centre d'art contemporain Bouvet Ladubay (2008), à la MK2 Gallery (Tokyo, 2009), à la galerie Chez Valentin (1997). Elle est représentée par la galerie Bertrand Grimont (Paris) et la MK2 Gallery à Tokyo.

Quarante-trois personnes et leur espace, 2010 ⑧

Réalisée en DAO (Dessin Assisté par Ordinateur), cette axonométrie modélise une unité de soin située au CHD Daumezon.

Dans cet espace sont représentés quarante-trois « Architecture pour une personne », soit la densité maximale d'individus autorisée. Les personnes sont soit dans les chambres – individuelles ou doubles –, soit dans les lieux de passage, seuls endroits autorisant une vie sociale. Le réfectoire, accessible uniquement lors des repas, est complètement désert.



Poignée I, 2009 ⑨

Véritable réalisation « in situ », l'oeuvre utilise l'architecture de l'espace d'exposition comme matière d'un nouveau questionnement sur la relation du visiteur au dehors et au dedans.

L'espace clos de l'exposition se voit doté d'une nouvelle sortie par l'installation d'une poignée au centre d'une cimaise, surface d'accrochage et de délimitation du champ de l'art. Le mouvement rotatif – vers la gauche ou vers la droite – suggère le geste d'ouverture.



Confident, 2008 6



À l'instar du « Seuil-fauteuil », « Confident » est le fruit d'une rencontre dialectique entre deux éléments, l'un mobilier, l'autre immobilier. L'objet suggère la déformation d'un mur, quintessence de la clôture, en un élément mobilier éponyme : fauteuil en forme de S, appelé également vis-à-vis, le « confident » permet à deux personnes assises, de « causer » ensemble en se faisant face. Pour autant, là aussi la confrontation déconstruit chacun des termes en présence :

si les courbures du mur devenu siège démentent sa raideur séparatrice habituelle, leur hauteur ne permet pas pour autant à deux personnes assises d'échanger de visu.

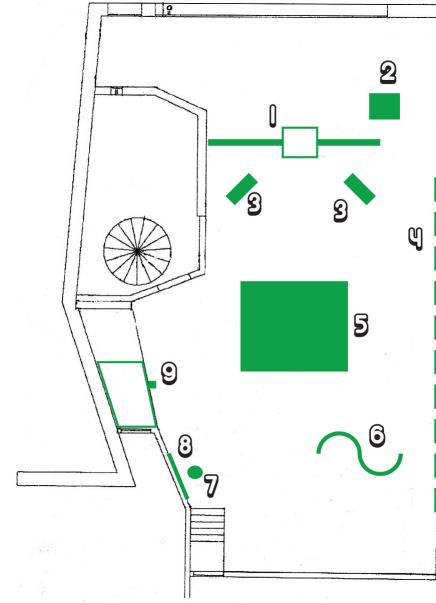
Architecture pour une personne II, 2010 7



Réalisée à l'échelle 1/10, cette sphère correspond à l'espace « proxémique » minimum d'un individu : une architecture intime correspondant plus ou moins à l'envergure des bras d'une personne mesurant 170 cm, soit 140 cm.

L'objet a été modelé par l'artiste sur invitation de l'animatrice de l'atelier créatif PETAL du CHD Daumezon au cours d'entretiens réalisés avec les personnes fréquentant ce lieu.

L'exposition



Seuil-fauteuil, 2006 0

Entre architecture et mobilier, le « Seuil-fauteuil » interroge la notion de limite, grâce à l'association critique au sein d'un même objet de fonctions aux connotations contradictoires. Seuil tant physique que symbolique, la porte échoue dorénavant à isoler parfaitement l'intérieur de l'extérieur en se faisant ouverture-siège. À l'inverse, la personne assise tourne le dos et exclut un des deux champs définis par la porte. Conçue en 2006, cette oeuvre fut la première de l'artiste à proposer de « s'asseoir sur la limite ».



Démolir – Reconstruire III, 2009 2



La série « Démolir – reconstruire » est le fruit d'un dialogue séquentiel entre l'artiste et l'architecture de l'espace d'exposition. En premier lieu, Aï Kitahara réalise la maquette d'un lieu donné (galeries, collège...) pour la déconstruire ensuite. Les éléments architecturaux miniatures sont alors récupérés et réagencés afin de recomposer un objet inédit, oscillant entre équilibre et instabilité, entre maquette et sculpture.

Cette oeuvre a été réalisée à partir de l'architecture d'une galerie d'exposition tokyoïte conçue par le Japonais Manabu Chiba.

Moving territory board I et II, 2009 3



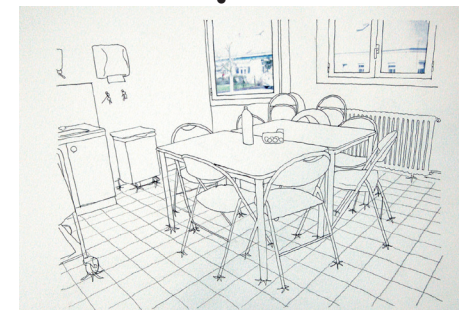
Les « Moving Territory Board » sont des territoires « déterritorialisés » : en superposant la carte géographique traditionnelle au skate-board, Aï Kitahara propose des instruments qui permettent de se déplacer tout en restant « chez-soi ».

Chaque objet entretient une relation intime à la géographie personnelle de l'artiste. Ainsi, le premier exemplaire réalisé représentait le Japon. Ceux-ci, version plus « individuelle » selon Aï Kitahara, reprennent le plan de Tokyo, ville où elle a habité pendant plusieurs années.

Chaque objet entretient une relation intime à la géographie personnelle de l'artiste. Ainsi, le premier exemplaire réalisé représentait le Japon. Ceux-ci, version plus « individuelle » selon Aï Kitahara, reprennent le plan de Tokyo, ville où elle a habité pendant plusieurs années.

Intérieur N&B I – X, 2009–2010 4

Cette série de dessins a été réalisée à la suite d'un entretien avec un patient sortant d'une cellule d'isolement. Représentant des salles de vie du CHD, elle questionne le rapport intérieur-extérieur, ainsi que la mobilité au sein de ces espaces.



« Il (le patient) m'a parlé d'un lit qui était vissé au sol. Par la suite en visitant l'une des unités, J'ai appris que les armoires dans les chambres sont fixées et impossibles à déplacer. J'ai imaginé le ressenti qu'on peut avoir en vivant dans ces pièces. Souvent, dans mon travail, je rends mobiles des architectures ou des territoires. Ici, dans ces dessins, le mobilier est devenu immobile, mais il est aussi rendu vivant comme des plantes. » (Aï Kitahara)

Sur le rempart. Banc de corrélation, 2008 5

Réalisé dans le cadre d'une résidence à Sarlat, l'artiste s'est inspirée d'un élément architectural fort de la ville – ses remparts – pour réaliser un banc public. Le rempart conditionne ici à la fois un contenant et un contenu : si les vestiges de la muraille ont dicté les contours du banc, ils ont également servi à définir l'intérieur de l'objet grâce à leur extrusion.



Enfin, les multiples ouvertures dégagées dans la base de l'objet lui confèrent une nouvelle dimension architecturale. Le mauve, couleur complémentaire du jaune, évoque la couleur ocre caractéristique de la ville de Sarlat.